

**Arrêté n° 089-2022-ELE-026 portant recevabilité des candidatures pour l'élection
des représentants des usagers au Conseil d'Administration de l'Université Claude
Bernard Lyon 1**

Scrutin du jeudi 24 novembre 2022

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1,

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;

Vu l'arrêté électoral n°078-2022-ELE-019 portant organisation des élections pour le renouvellement des représentants des usagers au Conseil d'Administration, à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire et à la Commission de la recherche du Conseil Académique ;

Arrête

Article 1^{er} : Les candidatures des représentants des usagers dans le cadre des élections au conseil d'administration de l'UCBL du 24 novembre 2022 sont arrêtées telles qu'elles figurent en annexe du présent arrêté.

Article 2 : Le Directeur Général des Services de l'Université Claude Bernard Lyon 1 est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait, à Villeurbanne, le 14 novembre 2022

Le Président de l'Université,


Frédéric FLEURY

Candidatures présentées au titre du collège usagers du Conseil d'Administration

BOUGE TON CAMPUS avec GAELIS et ses assos	UNEF, le syndicat étudiant et associations étudiantes, contre la fusion et pour une université ouverte et émancipatrice	UNI et Action IUT : pour la défense des IUT et contre la réforme des études de santé !
<p>Tom OGIER Malissia RIBEIRO Binjamyn MAIRESSE Marine BICHET Aileann PRET Marie SEGARRA Thomas ROBERT Manon DELABRE</p>	<p>Clément LIAGRE Assala LABBANI Syphax BOUAMARA Hajar ARIBBAN Abdelhakim BENTARZI Mayssa JABER Houdhaifa LEKHAL Sana TOUNEKTI</p>	<p>Matthias TURREL Lisa CHIDEKH François-Jean VITU Marie OCHANINE Rémy CERVEAU Anaëlle DE FREITAS Enguerrand OLARD Cléa PELLETIER</p>